



Synthèse du rapport final
Décembre 2017

Évaluation des impacts psychosociaux d'un séjour « aidants-aidés » VRF sur les aidants familiaux

Étude réalisée auprès d'aidants clients VRF
Touraine 2016 et d'aidants non clients VRF

Par le pôle Études de l'association



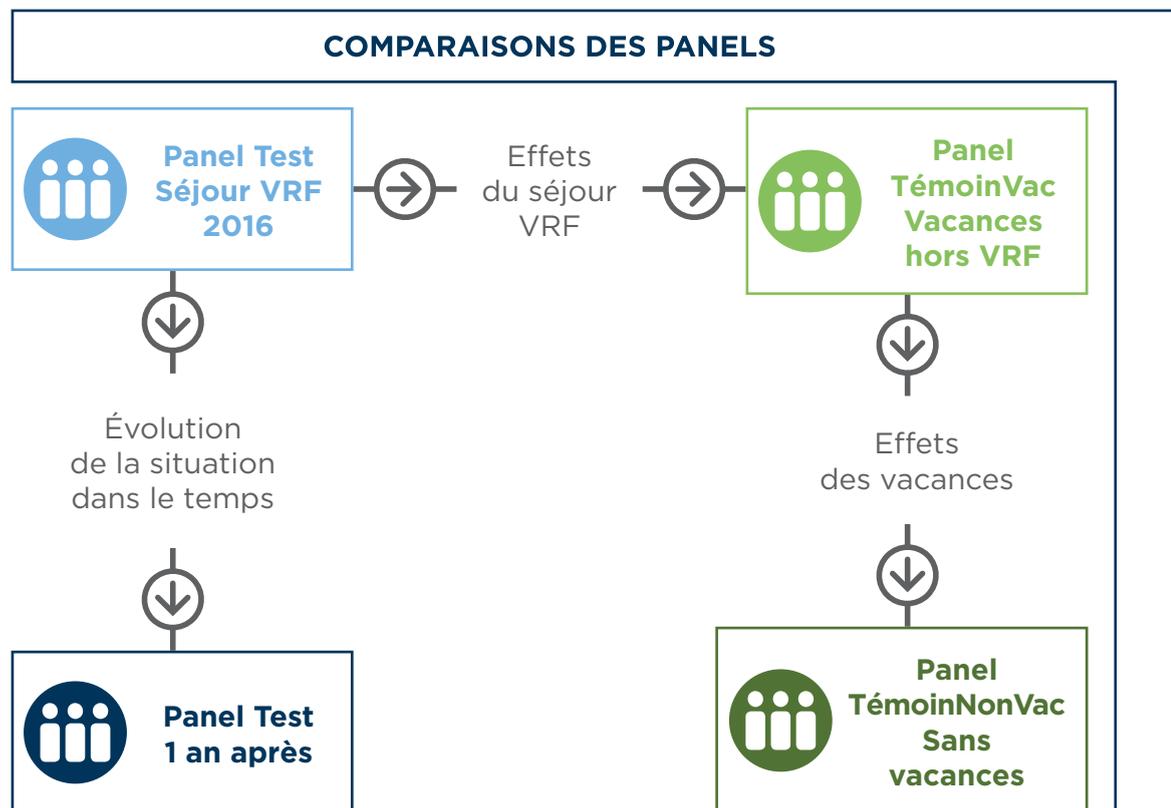
VACANCES
OUVERTES

Au service des projets vacances

*Partir en vacances
avec un proche dépendant
c'est maintenant possible !*

Une démarche visant le repérage et la mesure d'effets de l'expérience vacancière

COMPARAISON VRF



La comparaison de différents panels d'aidants permet de mesurer :

- les effets des vacances
- les effets du séjour VRF

liés à l'expérience de répit et médiateurs de la construction d'un autre quotidien (aménagement de temps personnels de repos et d'évasion, appel à l'entourage et recours aux services professionnels...).

Profil type des aidants de l'étude



Panel Test

213 aidants participant à un séjour VRF Touraine durant l'année 2016



Panel TémoinVac

53 aidants partis en vacances en 2016 mais hors VRF



Panel TémoinNonVac

48 aidants non participant non partis en vacances en 2016



Panel Test 1 an après

126 aidants du panel Test ré-interrogés un an après le séjour VRF

I. Profil des aidants interrogés au cours de l'étude

- Femme retraitée d'environ 71,5 ans
- Vivant en Île-de-France et Pays de la Loire
- En couple à leur propre domicile avec un proche dépendant de GIR 2, 3 ou 4
- Foyer fiscal identique compris entre 26 791 et 71 826 euros
- Moins de 5 ans d'aide

II. Différences relevées avec le panel Test

Dans le panel Test,

- Plus d'aidants soutenant leur conjoint
- Moins d'aidants soutenant leurs parents/beaux-parents

Nature du lien au proche

- Plus de retraités
- Moins de personnes en emploi
- Moins de personnes sans emploi, non retraitées

Situation personnelle de l'aidant

Modification des panels témoins sur ces deux différences relevées (redressement) afin de pouvoir comparer les panels et identifier les effets de l'expérience vacancière

Comparaison des panels

EFFETS des vacances avec ou sans VRF

Sommaire

- P06 **Prise en charge extérieure
du proche et besoins persistants
des aidants de l'étude**
- P07 **Attentes et durées des séjours**
- P08 **Effets au moment du séjour**
- P09 **Effets au retour du séjour**
- P10 **Effets au retour du séjour :
poids du fardeau**



ZOOM sur le poids du
fardeau du panel Test

P11

Prise en charge extérieure du proche et besoins persistants des aidants de l'étude

Prise en charge du proche

En moyenne, le proche dépendant est accompagné par moins de 2 intervenants extérieurs. Cette prise en charge est identique quelque soit le panel.

Les professionnels intervenants le plus fréquemment sont les aides à domicile, suivis des aide-soignants puis de ceux des accueils de jour ou temporaires.

L'aide à domicile est davantage sollicitée

- En cas de dépendance importante du proche (GIR 1 à 3 > GIR 4 à 6) et
- En cas d'accompagnement de longue durée par l'aidant (plus de 10 ans d'aide > de 5 à 10 ans > moins de 5 ans)

Besoins d'accompagnement persistants des aidants

- Informations sur les aides disponibles et les démarches à effectuer
- Besoin d'activités de loisirs et de détente à proximité du domicile
- Connaissance des professionnels pouvant échanger avec l'aidant

Besoin plus important chez les aidants partis chez VRF

Attentes et durées des séjours

Principales attentes vis à vis du séjour

Attentes du panel **Test** plutôt centrées sur soi et sur l'idée de lâcher-prise :

- Alléger la charge du quotidien pour se reposer
- Avoir du temps libre
- Changer d'environnement

En cohérence avec la solution de répit proposée par VRF

Lâcher-prise, c'est abandonner l'idée que l'on peut tout gérer, tout contrôler, c'est accepter ses limites

Attentes du panel **TémoinVac** plutôt axées sur le changement et la rupture du quotidien :

- Changer d'environnement
- Rompre avec le quotidien « programmé »
- Se retrouver entre proches

NB : le repos n'est pas une attente prioritaire

Seuil temporel d'efficacité du séjour

2 semaines : Seuil temporel d'adaptation au nouvel environnement et à partir duquel la durée de séjour paraît idéale pour lâcher-prise. En deçà, le séjour apparaît significativement trop court pour déstresser et se laisser aller.

Il y aurait un phénomène progressif d'acculturation inter-séjour à VRF, de réduction de l'inconnu et de mise en confiance, permettant d'envisager un départ plus long les fois suivantes.

Durées effectives de séjour : **1 et 2 semaines (47% et 49%)**

Quelle que soit la durée du séjour, elle est jugée idéale par la majorité du panel. Comme si cette durée n'avait pas d'effet sur le ressenti positif des aidants.

Et comme si le seuil d'efficacité du séjour dépendait, non pas de la durée, mais plutôt des attentes du séjour.

Durée effective de séjour : **1 semaine (67%)**

Effets au moment du séjour

Bénéfices des « vacances »

Le séjour de vacances, qu'il soit réalisé chez VRF ou non, apporte à l'aidant des bénéfices impactant son état de santé : moins de fatigue, moins d'anxiété, un meilleur sommeil et plus de détente.

Les + du séjour VRF

Les bénéfices des vacances touchent un plus grand nombre d'aidants ayant séjourné chez VRF que d'aidants partis en séjour classique.

Dimension sociale

Développement de liens sociaux plus accentué (76,3% > 43,9%)

Dimension mentale

Moins de fatigue (94,7% > 87,2%) et moins de d'anxiété (88,1% > 68,4%)

Assimilation de compétences liées au rôle d'aidant

Acquisition de bonnes pratiques, trucs et astuces à reproduire (60,4% > 23,8%)

Une meilleure information sur leur rôle d'aidant (60,6% > 37,5%)

En lien avec les attentes du **panel Test**



Pour le **panel TémoinVac**, partir sans le proche permet de bénéficier d'un meilleur sommeil que partir avec lui (**sans le proche : 82,4%** > **avec le proche : 56,5%**)

Effets au retour du séjour

Effets des « vacances »

Peu importe le format du séjour (VRF ou « classique »), partir en vacances susciterait chez les vacanciers :

- Une plus grande facilité à se projeter dans l'avenir et à envisager d'autres projets dans les mois prochains,
- Une envie de renouveler l'expérience vacancière,
- Des changements positifs : sentiment de pouvoir prendre des vacances, meilleure compréhension de ce que vit mon proche, prise de temps pour soi, pose de limites en tant qu'aidant, appel à des personnes relais, sentiment de reconnaissance dans le travail d'aidant, meilleur accompagnement physique du proche.

Les « vacances » : invitation à se projeter dans l'avenir et à se situer dans un ailleurs, à sortir de sa situation

Effets spécifiques à VRF

Les aidants partis avec VRF sont plus nombreux :

- À disposer de **projets à plus long terme** (projection à 2 ans : **26,4%** > **0,9%**)
- À **souhaiter repartir** en vacances (**68,5%** > **58,9%**)
- À être en **meilleure forme physique et morale** qu'avant leur séjour (physique : **36,9%** < **19,6%** ; morale : **44,6%** > **19,6%**)

Les aidants partis avec VRF :

- Sont **plus disposés à s'accorder du répit**
 - sentiment plus fort de pouvoir prendre des vacances
 - davantage de prise de temps pour soi
- **Comprennent mieux** ce que vit leur proche
- **Sont plus frustrés** de devoir rentrer chez eux

VRF : outil favorisant la remise en forme tant morale que physique de l'aidant et la prise de conscience de la nécessité de s'accorder du temps, du répit.

Effets au retour du séjour : Poids du fardeau

L'Échelle de Zarit évalue la charge émotionnelle, physique et financière que représente, pour un aidant, la prise en charge d'une personne en perte d'autonomie : le poids du fardeau.

Effets du séjour VRF sur le poids du fardeau

- Les vacances avec VRF diminuent le sentiment de ne plus savoir quoi faire de son proche, de devoir en faire plus, et de pouvoir donner de meilleurs soins à son proche.
- Les aidants partis chez VRF sont plus nombreux à avoir un poids du fardeau léger (**41,8%** < **21,9%** < **31,3%**)

Le séjour VRF permet de : - Gagner en estime de soi
- Prendre conscience du travail réalisé en temps qu'aidant

Effets des « vacances » sur le poids du fardeau des aidants ayant une charge modérée à sévère

- La charge ressentie par l'aidant est plus faible pour ceux partis en vacances (avec ou sans VRF).
- Les vacances, diminuent le sentiment de perte de contrôle depuis la maladie du proche, de devoir en faire plus pour le proche et la tension ressentie en présence du proche
- Le séjour VRF diminue le souhait de laisser le soin de son proche à quelqu'un d'autre, le sentiment de ne plus savoir quoi faire de son proche et de pouvoir donner de meilleurs soins à son proche.

Le séjour VRF, en occupant le proche et en lui apportant des soins, permet de **mieux vivre la situation d'aidant.**

Effets du séjour VRF sur les aidants ayant une charge modérée à sévère.

ZOOM sur le poids du fardeau du panel Test



54,2%

Malgré une fréquence plus faible que ceux non partis avec VRF, les aidants du panel Test sont encore 54,2% à avoir une charge modérée à sévère.

Effets d'une charge modérée à sévère

Sur l'état de l'aidant et ses besoins au retour du séjour

- Plus de stress et d'anxiété
- Plus de frustration d'être rentrés
- Plus de besoins d'informations sur la maladie et le traitement du proche

Sur l'avenir

- Moins de projection dans l'avenir
- En cas de départ en vacances, préférence pour partir sans le proche

Facteurs explicatifs d'une charge modérée à sévère

Le déroulement et le contenu du séjour

- Trop d'homogénéité dans les activités proposées au proche et fréquence insuffisante
- Moins de rapports sociaux pour le proche
- Besoin de soutien psychologique (préférence pour des activités de soutien aux aidants)
- Manque de renseignements sur la maladie et le traitement du proche

ÉVOLUTION de la situation 1 an après le séjour VRF

Panel Test 1 an après

Sommaire

- P13 **Situation 1 an après le séjour VRF**
- P14 **Parcours de vie différents :
quels impacts sur l'aidant ?**
- P15 **Quels impacts de l'évolution
de l'aide apportée au proche
dépendant sur l'aidant ?**
- P16 **Quels impacts de l'évolution
de la situation de l'aidé sur l'aidant ?**
- P17 **Quels impacts de l'expérience
vacancière sur l'aidant ?**



Panel Test 1 an après

126 aidants du panel Test ré-interrogés
un an après le séjour VRF

Situation 1 an après le séjour VRF

Depuis le séjour chez VRF réalisé en 2016 :

- **14,3%** des aidants ont perdu leur proche
- Près de **38%** ont vu la situation de leur proche se détériorer

Une dégradation de la situation du proche entraîne une augmentation de l'aide au quotidien (71% des aidants)
Une amélioration de la situation conduit à une stagnation de l'aide (62,5%) plutôt qu'à une diminution (37,5%)

- Près de **58%** des aidants sont **repartis en weekend ou vacances dont 8% avec VRF**

Il y a 1 an, seulement **31,5%** des aidants étaient partis en weekends ou en vacances dans l'année précédant le séjour VRF

▶ Partir avec VRF inscrit les aidants dans une dynamique vacancière

- La durée moyenne de ce nouveau séjour est d'**1 semaine**, alors qu'en 2016, les aidants partaient plutôt **2 semaines**.

Bien qu'ils trouvent la durée de 2 semaines idéale, ils ne partent qu'une seule semaine. Sauf avec VRF : 70% repartent deux semaines.

▶ Partir hors séjour aidants-aidés diminue la durée du séjour

Expérience vacancière type :
Avec leur proche dépendant, en séjour organisé par eux-mêmes, et en établissement médico-social.

Parcours de vie différents : quels impacts sur l'aidant ?

Pendant un an,

les aidants-aidés ont eu des parcours de vie différents (évolution de l'aide apportée au proche, évolution de la situation de l'aidé et expérience vacancière), qui ont des conséquences sur :

- **L'état de santé de l'aidant (physique/mental) :**
régression de la forme pour un tiers des aidants et amélioration pour un tiers.
- **Les changements observés dans le quotidien :**
temps de relaxation et passe-temps sans s'inquiéter de son proche, sentiment de pouvoir prendre des vacances, vie sociale et sorties, prise de temps pour soi ...
- **La projection dans l'avenir :**
57% d'aidants n'ont aucun projet pour le moment (**augmentation de 20% de l'absence de projet à venir**)
- **La possibilité de repartir en vacances :**
60% des aidants envisagent de repartir en vacances (**diminution de 26% d'aidants envisageant repartir en vacances**).
- **Le poids du fardeau :**
même si la moyenne du poids du fardeau de ces aidants est identique à celle mesurée au retour du séjour VRF, sa valeur actuelle et son évolution dépendent de ces critères.

En revanche, les caractéristiques telles que l'âge et le genre de l'aidant, ou le niveau de GIR de l'aidé n'ont pas d'influence.

Évolution de l'aide apportée au proche, évolution de la situation de l'aidé et expérience vacancière des aidants : quels sont les impacts de ces facteurs sur l'état de santé de l'aidant, les changements observés, la projection dans l'avenir, la possibilité de repartir en vacances et le poids du fardeau ?

Quels impacts de l'évolution de l'aide apportée au proche dépendant sur l'aidant ?

DEPUIS LE RETOUR DU SÉJOUR VRF 2016 :

Évolution de l'aide 1 : l'aidant **n'accompagne plus** son proche au quotidien :

- + Augmentation des temps de relaxation et des passe-temps sans s'inquiéter de son proche

Évolution de l'aide 2 : l'aidant **aide moins** son proche au quotidien :

- + Augmentation des temps de relaxation et des passe-temps sans s'inquiéter de son proche
- Diminution du sentiment de pouvoir prendre des vacances
- Envisage moins de repartir en vacances (43,2%)
- + Projection lointaine dans les années à venir

Évolution de l'aide 3 : l'aidant **aide autant** son proche au quotidien :

- + Augmentation de la prise de temps pour soi, de la vie sociale et du sentiment de pouvoir prendre vacances
- + Envisage de repartir en vacances (84,2%)
- + Projection dans les mois à venir ou dans l'année à venir

Évolution de l'aide 4 : l'aidant **aide plus** son proche au quotidien :

- Diminution des temps de relaxation et des passe-temps sans s'inquiéter pour son proche, de la vie sociale et des sorties, et du sentiment de pouvoir prendre des vacances
- 78% n'ont aucun projet pour le moment



L'installation dans le rôle d'aidant a des effets positifs sur l'aidant.



Par contre, une augmentation de l'aide a seulement des effets négatifs.

Apporter moins d'aide à son proche a des effets positifs (moins d'inquiétude et plus de projets) mais aussi des effets négatifs (diminution du sentiment de pouvoir prendre des vacances et d'envisager en prendre).

Quels impacts de l'évolution de la situation de l'aidé sur l'aidant ?

DEPUIS LE RETOUR DU SÉJOUR VRF 2016 :

Situation de l'aidé 1 : elle s'est dégradée

- ⊖ Diminution de la forme morale et physique
- ⊖ Diminution de la vie sociale et des sorties
- ⊖ Diminution du sentiment de pouvoir prendre des vacances
- ⊖ Pas d'évolution du poids du fardeau (modéré : 1,92)

Situation de l'aidé 2 : elle s'est améliorée ou stabilisée

- ⊕ Augmentation de la vie sociale et des sorties
- ⊕ Augmentation du sentiment de pouvoir prendre des vacances
- ⊕ Envisage de repartir en vacances (87,5% et 77,8%)
- ⊕ Poids du fardeau léger (1,56 et 1,66)
- ⊕ Diminution du poids du fardeau lorsque la situation de l'aidé s'est améliorée (-0,46)
- ⊖ Augmentation du poids du fardeau lorsque la situation de l'aidé est stable (+0,18)

Situation de l'aidé 3 : Le proche est décédé

Le décès remonte à moins de 6 mois :

- ⊖ Poids du fardeau modéré (2,69)
- ⊖ Augmentation du poids du fardeau (+0,17)

Le décès remonte à plus de 6 mois :

- ⊕ Poids du fardeau léger (1,33)
- ⊕ Diminution du poids du fardeau (-0,46)



Des effets positifs sont constatés lorsque la situation de l'aidé est stable, s'améliore et lorsque le décès remonte à plus de 6 mois.

Quels impacts de l'expérience vacancière sur l'aidant ?

DEPUIS LE RETOUR DU SÉJOUR VRF 2016 :

Situation 1 : L'aidant n'est pas reparti (ni en weekend, ni en vacances)

- ⊖ Diminution de la forme physique
- ⊖ Diminution de la vie sociale, des sorties

Situation 2 : L'aidant est reparti en weekend ou en vacances

- ⊕ Augmentation de la forme physique
- ⊕ Changements positifs globaux
- ⊕ Tendence à augmenter le sentiment de pouvoir prendre des vacances et la reconnaissance dans le travail d'aidant
- ⊕ Envisage de repartir en vacances (70,5%)

En séjour organisé par un voyageur

- ⊖ Diminution de la vie sociale, des sorties
- ⊖ Poids du fardeau élevé (2,75)

En voyage spécifiquement dédié aux aidants-aidés

- ⊕ Poids du fardeau léger (1,91) / 1,61 pour ceux repartis avec VRF

Sans le proche dépendant

- ⊕ Augmentation de la forme physique



Des effets positifs sont constatés lorsque l'aidant repart en vacances ou en weekend, notamment en voyage spécifiquement dédié aux aidants-aidés ou en voyage sans le proche.

PRÉCONISATIONS

Ajustement
de la démarche
VRF et pistes
de progression

Sommaire

- P19 **CONSTAT 1 :**
Transports
- P21 **CONSTAT 2 :**
Parcours de vie
- P22 **CONSTAT 3 :**
Poids du fardeau
- P24 **CONSTAT 4 :**
Besoins persistants des aidants
- P26 **CONSTAT 5 :**
Effets du séjour VRF

CONSTAT 1 : Transports

Le transport en amont et suite au séjour représente un frein au départ et une appréhension de la part des aidants.

Préconisation

Aider à la définition et à la mise en œuvre d'un projet « transport » cohérent avec les capacités psychosociales et physiques des vacanciers

Soutien à la mobilité en amont, pendant et au retour de séjour

Lors du recueil des attentes

-  Meilleure **identification des habitudes et freins** des futurs vacanciers à propos de l'utilisation des transports (voiture, train)
 - ▶ **Objectif** : Appréhender les état de stress ou de changement d'habitude et construire ensemble le « transport adéquat au couple »
-  **Information sur les différents transports** et services de transport existants, notamment de la possibilité de venir à VRF sans la voiture
-  **Création d'un guide des services de transport** pour diffusion en amont du séjour
 - ▶ **Objectif** : Rassurer l'aidant et lui permettre d'envisager en toute sérénité d'autres moyens de transport que le véhicule personnel

CONSTAT 1 : Transports

SUITE

Suite / Lors du recueil des attentes

-  **Organisation de solutions de transport innovantes** (co-voiturage lors des sorties durant la semaine/ retours de séjour)
-  **Établir des partenariats** avec une agence de location de voitures, de taxis
 -  **Objectif :** Offrir des solutions de transports lors du séjour en cas d'absence de véhicule personnel

Lors de l'arrivée et à la fin du séjour pour les couples arrivant / repartant en train

-  Mise en place d'une **navette spécifique** reliant le village de répit et la gare, et garantie d'une prise en charge à minima aux « heures d'affluence »
-  **Meilleure signalisation** autour du village de répit
 - Affichage du logo VRF sur le bus reliant la gare au village de répit
 - Requalification du nom de l'arrêt d'autobus Ernest Dupuis en « Village VRF Touraine »
 -  **Objectif :** Afin de rassurer les futurs vacanciers, faciliter le trajet entre la gare et le village de répit, et gagner en visibilité

CONSTAT 2 : Parcours de vie

Certains parcours de vie (la dégradation de la situation de l'aidé, l'augmentation de l'aide et/ou l'absence de nouvelle expérience vacancière) engendrent des effets négatifs sur l'aidant : diminution de la vie sociale et des sorties, du sentiment de pouvoir prendre des vacances et de la forme physique...

Préconisation

Repérage des aidants « à risque » au niveau de leurs capacités d'aide, de leur qualité de vie et de leur santé

Augmentation de la prise en compte du parcours de vie des aidants et soutien spécifique envers les plus fragilisés

 **Identification des facteurs négatifs** rencontrés chez les aidants par le médecin du village VRF : lors de l'entretien téléphonique confirmant la venue chez VRF, interroger l'aidant sur ces trois facteurs

 Pour les aidants « à risque », **déclenchement d'un plan d'action spécifique de vigilance** : communiquer ces informations à l'ensemble du personnel afin qu'il leur porte une attention particulière, inciter les aidants à participer aux activités et à échanger avec les autres (personnel, vacanciers ...)

 **Objectifs** : Favoriser la prévention des risques pouvant conduire à amplifier les difficultés

Réduire les situations telles que le burn out, la dépression, le renoncement à son rôle d'aidant pouvant, entre autres, conduire à un placement de l'aidé en institution

CONSTAT 3 : Poids du fardeau

La charge émotionnelle, physique et financière que représente, pour un aidant, la prise en charge d'une personne en perte d'autonomie est mesurée grâce à l'échelle de Zarit.

Les aidants partis chez VRF sont plus nombreux à avoir un poids du fardeau léger.

Cependant ils sont encore 54,2% à avoir une charge modérée à sévère suite au séjour VRF. Les activités proposées au proche et à l'aidant, et des rapports sociaux insuffisants jouent sur le niveau de la charge.

Préconisation

Élaborer un état des lieux du besoin de répit de l'aidant et accompagner plus finement les vacanciers lors du séjour

Prise en compte du besoin de répit et adaptation des activités

- ✍ À l'arrivée au village VRF, **proposition à l'aidant d'une évaluation**, par le médecin coordonnateur, du besoin de répit (évaluation du poids du fardeau de l'aidant grâce à l'outil de mesure « Echelle de Zarit »)
- ✍ **Incitation à participer aux activités de soutien** (psychologue, groupes de parole etc.) et aux activités culturelles avec une attention particulière pour les aidants avec une charge modérée à sévère
- ✍ **Multiplication et plus grande diversification des choix d'activités et de loisirs** proposés au proche dépendant en priorisant les activités les plus accessibles à tous (ateliers mémoire, expression, éveil des sens, art thérapie etc.)

CONSTAT 3 : Poids du fardeau

SUITE

SUITE / Prise en compte du besoin de répit et adaptation des activités

-  **Maintien et renforcement des activités de soutien aux aidants** : proposer plusieurs sessions de groupes de parole afin d'offrir davantage de flexibilité et si besoin, une formation pour permettre aux aidants de mieux gérer leur vigilance quotidienne au contact de la personne touchée par la maladie
 -  **Objectif** : Alléger la charge émotionnelle, physique et financière des aidants en proposant des activités en cohérence avec leurs besoins

Soutien dans l'organisation du séjour

-  **Mise en place d'un tutorat** : proposer aux aidants-aidés déjà venus chez VRF Touraine d'être « tuteurs-VRF » (soutenir, partager son expérience et répondre aux questions) et aux nouveaux vacanciers d'être accompagnés par ces tuteurs
-  **Mise à disposition des vacanciers**, au-delà de la réunion d'accueil, **d'une personne référente** afin de les aider à organiser au mieux leur séjour (activités de l'aidant, activités de l'aidé...)
-  **Accentuation de la mise en confiance des aidants** sur le relais de la prise en charge : lors d'une activité en direction de l'aidé, renseigner davantage sur le contenu de cette activité et sur la place de l'aidé au sein du groupe
-  **Mise à disposition quotidienne d'un ou d'une psychologue** (être et agir auprès des aidants-aidés, soutenir et renforcer l'accompagnement du personnel dans ses fonctions)
 -  **Objectif** : Garantir la qualité des informations disponibles pour organiser le séjour dans les meilleures conditions, rassurer les aidants quant à la prise en charge de l'aidé, et renforcer les liens sociaux

CONSTAT 4 : Besoins persistants des aidants

Les aidants expriment un besoin d'informations sur les aides, les activités disponibles (détente, loisirs) et la manière d'en bénéficier, sur les professionnels à proximité, et sur la maladie et le traitement du proche

Préconisation

Informier et accompagner les aidants accueillis chez VRF, centraliser les services et les offres de soins

Soutien aux démarches administratives au cours du séjour

-  Mise en place d'un atelier « **Comment se dégager du temps pour soi ?** » traitant des démarches à effectuer au retour du séjour
-  **Élaboration d'une feuille de route**/feuille des étapes à suivre qui servira de base à l'aidant lors de l'atelier et sur laquelle il s'appuiera à son retour de séjour
 - ▶ **Objectif :** Permettre aux aidants d'être en capacité de gagner du temps pour soi et reprendre la main sur un rythme trop souvent trépidant
-  Mise en place de **permanences « Accompagnement administratif et social »** au cours et suite au séjour
 - ▶ **Objectifs :** Informer et conseiller les vacanciers sur les aides disponibles (nationales et locales), les activités de détente et de loisirs à proximité du domicile, et la manière d'en bénéficier
 - Écouter et orienter vers les structures et les professionnels adaptés
 - Aider si besoin au remplissage des formulaires et à trouver des solutions

CONSTAT 4 : Besoins persistants des aidants

SUITE

SUITE / Soutien aux démarches administratives au cours du séjour

-  **Élaboration d'un guide des aides disponibles** (financières, professionnelles, médico-sociales ...) et des démarches à suivre pour en bénéficier et le réactualiser régulièrement
 -  **Objectif :** Faciliter le travail administratif des couples aidants-aidés sur les aides existantes
-  Mise en place d'un **service de géolocalisation de l'ensemble des services disponibles** à proximité du domicile de l'aidant regroupant l'aide à domicile, l'ergothérapie, la psychologie, l'accueil temporaire, les plateformes de répit (UNA, ANFE, FFPP, GRATH, VRF, CLIC ...). **Ce service pourrait être disponible sur la page de SOS répit.**
 -  **Objectif :** Répondre à un besoin de repérage des structures et des services de proximité

CONSTAT 5 : Effets du séjour VRF

Partir en vacances est générateur d'une envie de repartir, surtout chez les aidants accueillis chez VRF. Le séjour VRF a des effets positifs sur toutes les dimensions de la santé de l'aidant (sociale, physique et mentale).

Il semble exister, pour les aidants partis avec VRF, une moins grande liberté dans le choix de la durée du séjour : bien que les aidants jugent la durée de 2 semaines comme étant idéale (70%), 47% partent seulement 1 semaine.

75 à 85 % du coût du premier séjour est pris en charge dans la limite de 14 jours par an.

67% des aidants qui ne connaissent pas VRF souhaiteraient recevoir des informations

Préconisation

Multiplier/favoriser les départs en séjours de répit chez VRF, et veiller au maintien et à la consolidation de la qualité du dispositif VRF

Accès financier aux villages de répit

 **Assouplissement des conditions d'octroi des aides** attribuées par les caisses de retraites complémentaires de l'AGIRC et de l'ARRCO, au-delà de 2 semaines par an

 Développement de **nouveaux partenariats financiers**

 **Objectif** : Permettre aux aidants-aidés de réaliser plusieurs séjours de répit au cours de l'année sans se soucier de la question financière ni de la durée de ce séjour

CONSTAT 5 : Effets du séjour VRF

SUITE

Pérennisation du dispositif VRF et de ses effets sur l'aidant

-  **Évaluation régulière** du dispositif VRF : effets du séjour-VRF et prise en compte des préconisations.
-  **Communication sur les effets** de ce type de séjour auprès des pouvoirs publics
-  **Élargissement de la communication** (distribution de plaquettes VRF, présentation du dispositif lors de conférences) auprès des structures de type plateformes de répit, services d'urgences hospitaliers...
 -  **Objectif :** S'assurer de la continuité de conditions de séjour de qualité (accueil, prise en charge médico-sociale, activités, accessibilité), ajuster et crédibiliser la démarche par la médiatisation de son efficacité et de son utilité sociale, faire connaître VRF